Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260430-CM20260427N30-DE

DEPARTEMENT : ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT : SAINT MALO
COMMUNE : CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf d'Ille et Vilaine dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. HERVOIR Yoann, Maire.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19
Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2026
Etaient présents : M. HERVOIR Yoann, Maire, Mmes BRAGEUL-PITOIS Gaëtane, LE BRETON Marina, MM. DAUCE Jean-Luc, NAVARRO Georges, Adjoints Mmes COSNEAU Françoise, GESTIN Marie-José, GORGE Allison, OLLIVIER Céline, POMIER Claire, MM. DE CACQUERAY Hervé, DE MENOU Antoine, DURAND Sébastien, HAZEVIS Frédéric, SIMONIN Donovan, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.
Etaient absents excusés : M. BUTOWSKI Bruno donne pouvoir à M. HERVOIR Yoann pour voter en son nom ;
Mme MAÏGA Isabelle donne pouvoir à Mme POMIER Claire pour voter en son nom ;
M. RATAUX Sébastien donne pouvoir à Mme LE BRETON Marina pour voter en son nom ;
Mme TROTEL- LE FAOU Olivia.
Etaient absents :
Secrétaire de Séance : Mme OLLIVIER Céline

Délibération n° 30 / 2026

FINANCES COMMUNALES

***Objet** : Vote des Subventions aux associations de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine*

Il vous est proposé d'adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de voter, pour l'année 2026, les subventions aux associations de Châteauneuf d'Ille et Vilaine comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500705-20260430-CM20260427N30-DE

Dénomination Associations	Montant des Subventions
ACCA Chasse	400.00 €
Anciens Combattants	310.00 €
Sous l'Aile du Château	1 000.00 €
Pigeons Sports	350.00 €
Résidants et Amis du Foyer	3 000.00 €
Parents Ecole du Parc	900.00 €
Parents Ecole Privée	900.00 €
Tennis Club	1 500.00 €
Football Club des Bords de Rance	2 000.00 €
Ass. Musculation - FCBR	1 000.00 €
La Fourmilière créative	500.00 €
Ass. Les Petits Loups	500.00 €
Ass. « Accro d'Art »	500.00 €
TOTAL	**12 860.00 €**

Le Conseil Municipal ajoute qu'en l'absence de bilan financier, les subventions ne seront pas versées.

Adopté l'unanimité des membres présents et représentés.
En ce qui concerne le montant des subventions accordées aux associations suivantes :

- **Ass. Les Petits Loups :** Mme GORGE Allison, intéressée par l'affaire **n'a pas pris part au vote**.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Yoann HERVOIR,
Maire de Châteauneuf d'Ille et Vilaine



Certifié conforme et exécutoire après affichage et envoi en Préfecture le : 29/04/2026